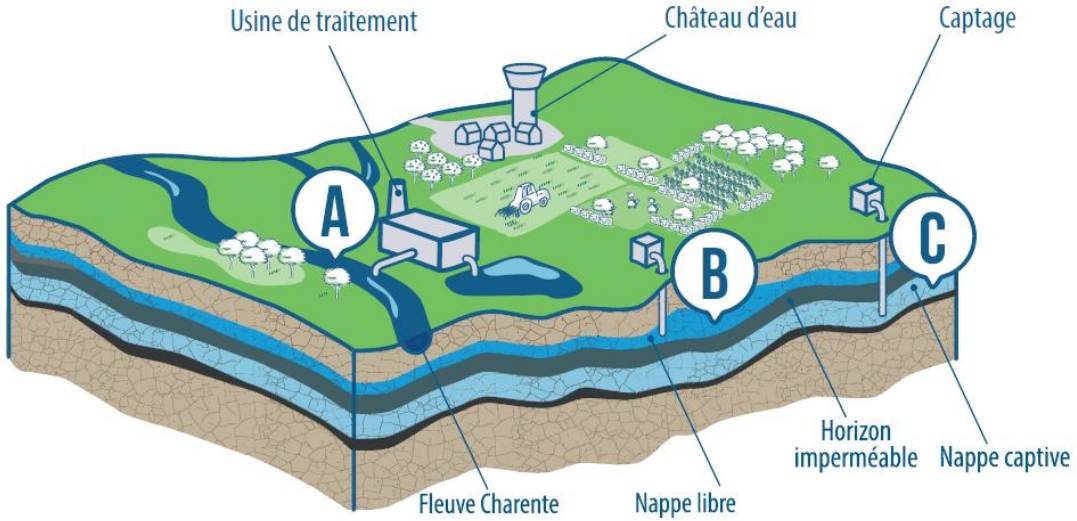
Développement de la filière miscanthus

Collaboration Syndicat des eaux et collectivité

Les ressources utilisées pour l'eau potable en Charente Maritime

3 types d'approvisionnement en eau cohabitent dans le département

- **A** Fleuve Charente
- **B** Nappe libre (nappe peu profonde, sensible aux pollutions humaines)
- **C** Nappe captive (nappe profonde, mieux protégée)



Les ressources utilisées pour l'eau potable en Charente Maritime

d'eau / an issus des nappes souterraines)

- ***28 Mm³ sur 65 ouvrages (Eau17)***
- ***3 Mm³ sur 7 ouvrages (CDA La Rochelle et Jonzac)***

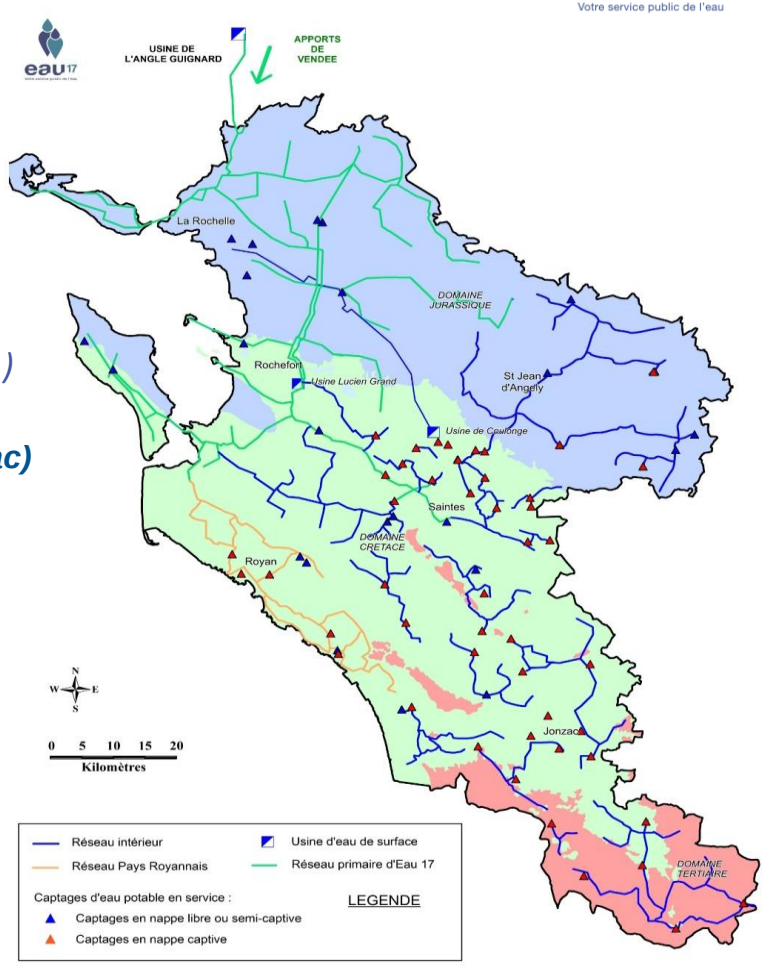
Elles proviennent :

- ***Au nord du domaine jurassique***
- ***Au Sud du domaine crétacé***

Le fleuve Charente :

- ***13 Mm³ à St Hippolyte (Eau 17)***
- ***5 Mm³ à Saint-Savinien (CDA La Rochelle)***

+ Barrage vendéen d'Angle Guignard : 1,8 Mm³





Contexte

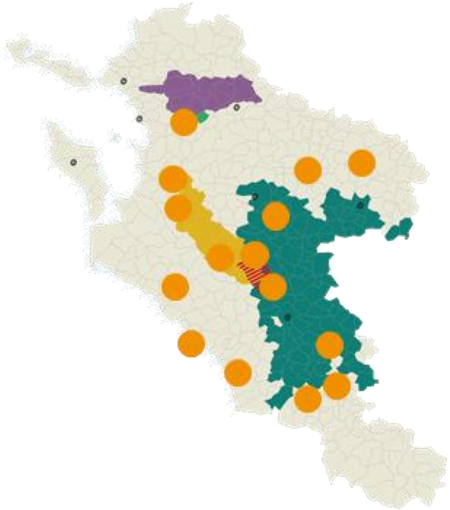
Une ressource en tension quantitative avec une dégradation de la qualité pour l'eau potable

L'impératif

Une gestion patrimoniale de la ressource par Eau 17

Re Sources
AGIR POUR L'EAU POTABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Captages sensibles



L'eau du futur Anticiper, décider, protéger

Mener des actions préventives dans les Aires d'Alimentation de Captages

Agir sur les besoins

Impact important

image

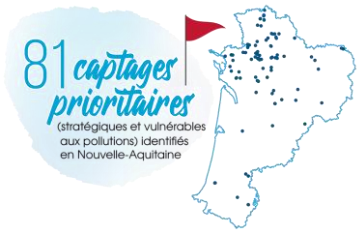
MOA

Coût

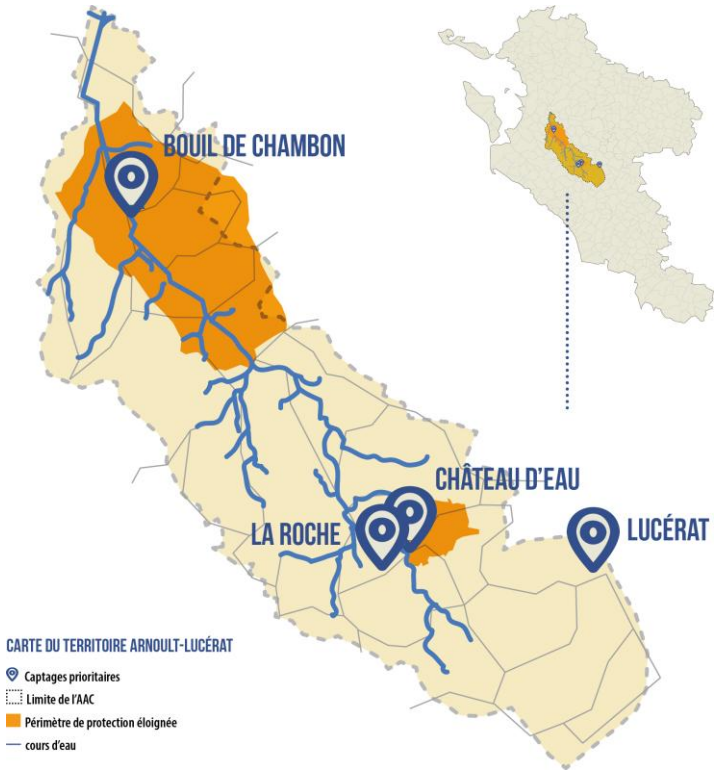
Le territoire Arnoult Lucérat

- **Le programme Re-Sources**





Le territoire Arnoult-Lucérat



37 communes

440 exploitations agricoles
Grandes cultures, avec 5 cultures majoritaires

22 000 hectares
de Surface Agricole Utile

Un territoire stratégique

- Quatre captages sensibles à protéger classés prioritaires
- Programme d'actions 2022/2026, intégré dans le programme régional Re-Sources
- Pollutions diffuses agricoles

OBJECTIFS FIXÉS POUR LE PROGRAMME 2022-2026

eau17
Votre service public de l'eau

Actions structurantes
pour évoluer

Communication et sensibilisation générale
pour convaincre

Suivi et animation
pour piloter

6 Leviers Pour agir

Viser 100% des sols couverts en période à risque
100% des sols couverts à l'automne, avec 25% en couverts d'interculture

Augmenter les surfaces en herbe
15% de la SAU en herbe

Améliorer la gestion des intrants
Viser le 0 utilisation des molécules retrouvées aux captages en privilégiant le désherbage mécanique et renforcer la gestion de la fertilisation (90% des parcelles suivies en fertilisation équilibrée)

Diversifier les assolements et augmenter les cultures BNI
60% dela SAU en rotation longue et 10% de la SAU en cultures BNI

Favoriser et promouvoir les certifications
6% de la SAU en AB et 20% des exploitations certifiées HVE

Augmenter les surfaces en infrastructures agroécologiques
Développer les linéaires de haies implantées et l'agro-foresterie

Un enjeu
Améliorer la qualité de l'eau

Indicateurs de suivi
IFT: diminution de 25%
RDD: maintien à 30 UN/ha

Le miscanthus : développer des filières locales, rémunératrices pour l'agriculteur et protectrices de la ressource

Pourquoi le miscanthus ?

- Couvert permanent
- Très peu d'apports : désherbage seulement la première année, et apport d'engrais très faible
- Absence de travail du sol après implantation
- Plusieurs débouchés : énergétique, paillage horticole, litière animale, rumination bovine





La synergie des politiques publiques

Les collectivités **développent des politiques publiques** dont les enjeux peuvent être commun avec la stratégie de protection de la ressource portée par Eau 17

Nécessité de mettre en cohérence les différents programmes portés par la collectivité avec le programme Re-Sources : Alimentaire Politique Agricole **Filière énergie** Aménagements

La diversification des assolements, l'intégration de cultures plus économes et l'évolution des pratiques des agriculteurs ne sera possible qu'avec des débouchés économiques pérennes **dont la collectivité peut être un maillon central.**

Charte d'engagement de protection de la ressource en eau

Charte d'engagement réciproque entre la CDA DE SAINTES et EAU 17

Action inscrite dans l'engagement 24 du Plan Climat de l'agglo de Saintes : Promouvoir et accompagner le développement de la filière Miscanthus portée par Eau 17

Piscine Aquarelle et son besoin

Agglomération de Saintes
➔ commande publique

Chaudière biomasse
400 kW (+ extension)

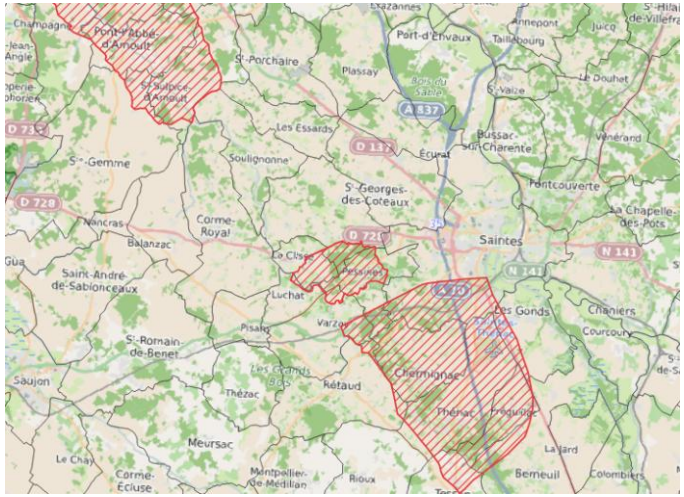
300 T/an plaquettes
➔ ~240 T miscanthus
+ projet d'extension ~2028

Livraison 90 m3 (11 T)
Hiver : ttes les 2 à 3 semaines
Été : ttes les 4 à 5 semaines

Plaquette : 105 €HT /T

Accord-cadre à bons de commandes
D'une durée de 4 ans (23/26)





Expérimentations à la piscine Aquarelle











3 périodes de test :

- Septembre 24 : 8,16 tonnes
- Décembre 24 : 4,92 tonnes
- Mai 25 : 11,3 tonnes

Pose de compteur énergétique en mai afin de calculer le pouvoir calorifique du miscanthus Vs bois

Problématiques :

panne de la chaudière lors du test

+

augmentation de la température extérieure

Expérimentations à la piscine Aquarelle

Conclusions des tests :

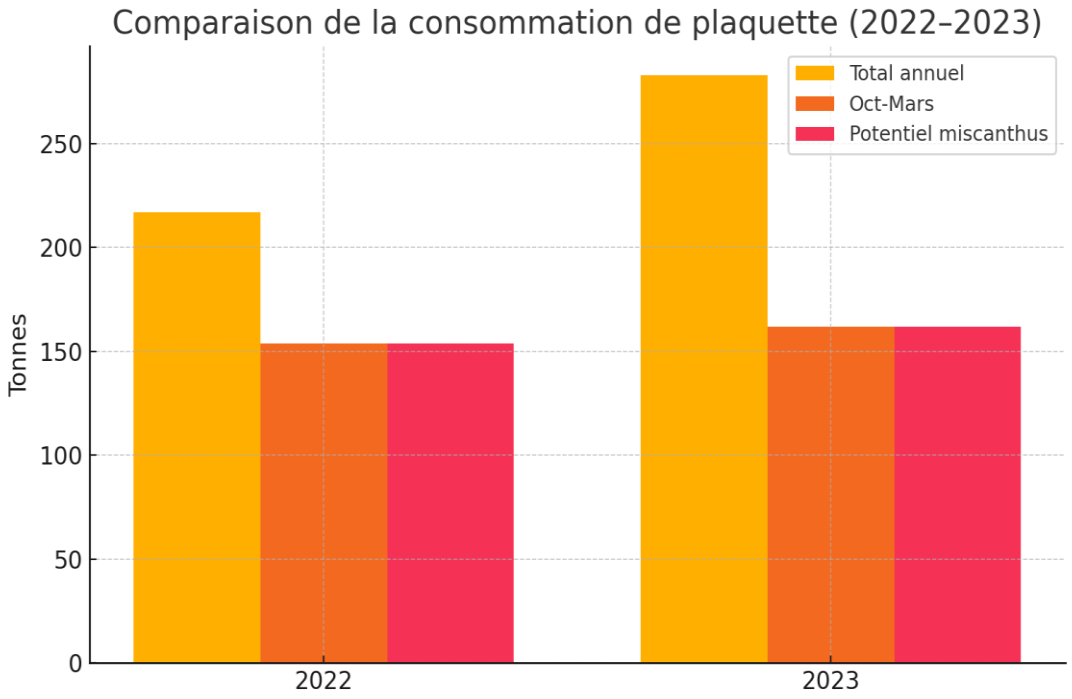
- La chaudière arrive à fonctionner avec le miscanthus
- Montée en température de l'eau plus rapide
- La relance de la chaudière est plus difficile avec le miscanthus : faible production de braises
- Les cendres sont plus fines et abondantes, engendrant un encrassement plus rapide (ramonage plus régulier)
- La montée rapide en température perturbe les temps de pause

Rappels :

- la chaudière actuelle a été prévue pour être utilisée en relève de la chaudière gaz et non en principale.
- L'extension de la piscine et le changement de la chaudière va permettre une meilleure utilisation du miscanthus.

Proposition (chaudière actuelle) :
Utiliser du miscanthus en période hivernale d'octobre à mars et les plaquettes bois d'avril à septembre

Expérimentations à la piscine Aquarelle



On n'a pas pu vérifier le pouvoir calorifique du Miscanthus Vs Bois mais normalement le **bois est à 3300 KJ/Kg et le Miscanthus aux alentours de 4500 KJ/Kg.**

160 t = environ 14 ha

Atteint en 2028 pour la production de miscanthus

Nouveau marché 2026 achat combustible :
80 tonnes minimum/an pendant 4 ans en complément de la plaquette bois

Reconquête de la qualité de l'eau : les captages du fleuve Charente

Contexte et enjeux du territoire

COULONGE ET ST HIPPOLYTE

2 500 km²

Superficie de l'AAC

162 000 ha

de Surface Agricole Utile totale

3500

exploitations agricoles

- **30 % à 40%** de l'eau potable du département de la Charente-Maritime
- Le **plus grand territoire** Re-Sources de Nouvelle Aquitaine
- Enjeux **Herbicides / Fongicides** et Nitrates
- Des engagements fort >> **36 signataires**

Usine Lucien Grand ST-HIPPOLYTE



Prélèvement annuel : 11 Mm³

Population desservie : 300 000 / 530 000 personnes (période estivale).

Usine de Coulonge ST-SAVINIEN





Prélèvement annuel : 6 Mm³

Population desservie : 100 000 personnes

Alimentation de l'agglomération de La Rochelle

EPTB CHARENTE
Établissement Public Territorial de Bassin Charente

Filière miscanthus

Projet Jarnac-Champagne



Inauguration en octobre 2026 d'une chaudière polycombustible à Jarnac-Champagne
>> Travail en lien avec le Département 17 qui porte et anime le Fonds Chaleur

- Rencontre avec les élus en février 2026

- Mise en place d'un réseau de chaleur mutualisée:
  - construction chaufferie et silo enterré
  - installation d'une chaudière polycombustible 170kW



→ Permettra d'alimenter les bâtiments communaux : mairie, centre de loisir, salle polyvalente et la crèche (surface chauffée totale = 2070m²)

Besoin énergie estimé = 196 MWh/an
Surface nécessaire estimée de 3 à 4 ha de miscanthus (45T/50T de MS)
Lettre d'engagement en cours de signature

EPTB CHARENTE
Établissement Public Territorial de Bassin Charente

Filière miscanthus

Projet Jarnac-Champagne

Organisation en mars 2026 d'une réunion d'information aux agriculteurs de la commune et alentours
16 agriculteurs présents

- Présentation des enjeux eau
- Présentation du débouché chaudière de Jarnac et des aides directes
- Intervention NOVABIOM sur la filière et culture de miscanthus



→Un agriculteur a implanté 4,65ha de miscanthus avec aides directes à Clam

→ Signature de la lettre d'engagement entre maire/ agriculteur en septembre 2026



EPTB CHARENTE
Établissement Public Territorial de Bassin Charente